



Plan de restructuration à la Banque de France : Le gouvernement doit réagir !

Montreuil, le 19 septembre 2012

Alors que près de 2 millions de personnes sont surendettées dans notre pays et que les plans sociaux se multiplient, la Banque de France se prépare à faire des « coupes sombres » sur l'ensemble du territoire.

Ce sont près de 2000 emplois menacés et des accueils physiques pour les usagers qui seront supprimés ou nettement diminués. C'est ainsi 40 caisses fermées, 12 antennes infra-départementales rayées de la carte et 50 succursales réduites au maximum avec un effectif qui ne dépassera pas 10 agents. Cette situation n'est pas nouvelle, par le passé une grande partie des succursales ont été sacrifiées.

Alors que va s'ouvrir prochainement la conférence sur « la lutte contre la pauvreté », nous nous interrogeons sur la volonté des pouvoirs publics de prendre à bras le corps le problème de la lutte contre les exclusions. 14 ans après la promulgation de la loi du 29 juillet 1998, nul doute que si ce plan de restructuration était mené à son terme, cela sonnerait le glas d'une partie des commissions de surendettement. Inévitablement, cela augmenterait le délai de traitement des dossiers et mettrait encore plus les consommateurs en difficulté.

L'association de défense des consommateurs INDECOSA-CGT demande au Premier Ministre d'intervenir auprès du gouverneur de la Banque de France pour qu'il sursoit à ce plan et que s'ouvre une véritable concertation avec la société civile, les représentants du personnel et les élus locaux.

Contacts :

Arnaud Faucon au 06 08 10 62 42

Barnard Filliat au 06 01 63 23 77